

Protection de l'agent à la pause méridienne

Il n'est pas possible de conserver ses EPI (masques, gants) durant la pause méridienne, c'est pour cela que les gestes barrières doivent être respectés :

- Lavage des mains avant et après le repas,
- À table, veiller aux distances de sécurité **d'au moins 1 mètre**.

Organisation de la salle de repas

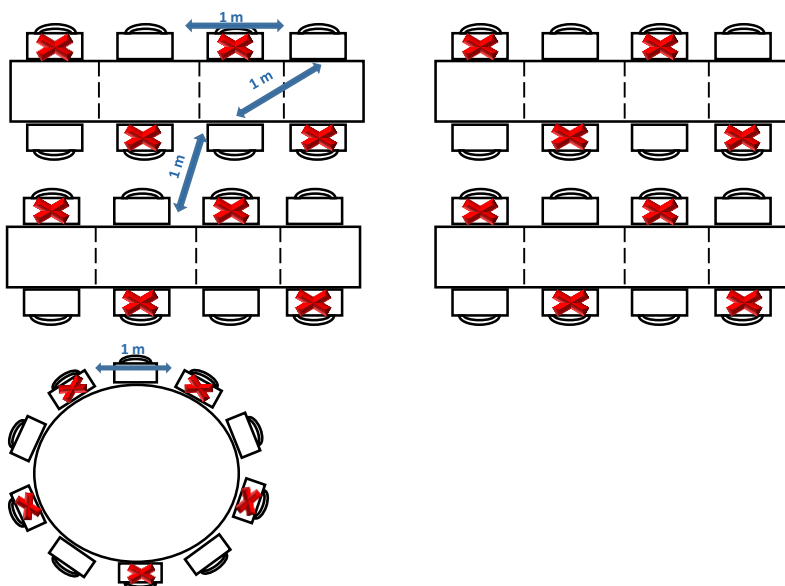
Autoriser de façon exceptionnelle les agents à se restaurer à leur bureau (attention la restauration dans un atelier reste toujours interdite).

Pour une restauration dans une salle commune (qui permet de garder un lien social après le confinement) :

- Cibler le **nombre de personne maximum** dans la salle et répartir selon le schéma ci-dessous (mettre une fiche à la porte indiquant le nombre maximum de personnes dans la salle)
- Prévoir un décalage dans les horaires sur la base du volontariat (attention de laisser assez de temps pour le repas et le nettoyage)
- Favorise l'emploi de **couverts personnels**
- Proposer aux agents de venir avec de petites **glacières individuelles** pour limiter l'utilisation du frigo collectif
- **Nettoyer** le lieu de restauration, le mobilier, l'électroménager (réfrigérateurs, four micro-ondes...) avant et après utilisation par l'agent
- Mise à disposition de moyens de nettoyage (type : **lingettes**)

Disposition des tables

Supprimer une chaise sur deux en veillant d'obtenir une distance de sécurité d'au moins 1 mètre. Les emplacements peuvent être matérialisés (affiches sur les chaises).



RESPECTER LES GESTES BARRIERES ET LA DISTANCIATION SOCIALE EN TOUTE OCCASION